

Pourquoi une « commune nouvelle »?

Devant toujours plus de lois, de réglementations, de baisses d'aides financières, de normes et de complexité administrative dans la gestion de nos communes, les municipalités des Nonières et de Saint-Julien-Labrousse ont jugé bon de s'unir pour continuer à exister au sein d'une commune nouvelle.

Cette commune nouvelle va permettre de :

- Préparer l'avenir en maintenant et améliorant la capacité d'action des communes.
- Renforcer la place de la commune et son influence auprès de l'intercommunalité
- Anticiper par une démarche volontaire et une vision de long terme pour ne pas subir une fusion imposée sans liberté de choix.
- Bénéficier d'une capacité d'investissement supérieure du fait de facilités offertes et priorisées par l'Etat pour ce type de collectivité territoriale (subventions, dotations...).
- Bénéficier de la mutualisation des services (meilleure négociation de contrats, groupement d'achats, économies d'échelle).
- Bénéficier de nouvelles idées et d'une nouvelle dynamique au sein des équipes municipales.
- Améliorer les services offerts aux habitants grâce à une plus grande disponibilité du personnel.

Pourquoi « Belsentes » ?

« Belsentes » est une des soixante propositions qui ont été faites par la population des deux villages suite aux réunions publiques de l'automne dernier. La commission nationale de toponymie, chargée de conseiller les communes en matière de nom, n'a retenu qu'une dizaine de choix. Les deux conseils ont finalement marqué leur intérêt pour les noms intégrant le terme sente, version poétique du sentier, un moyen naturel de liaison pour tous ceux et celles qui cheminent entre nos lieux de vie et d'activités pleine nature, le résultat d'habitudes locales anciennes liées à la circulation faunistique et humaine. Le nom Belsentes étant une pure création signalant la beauté de nos chemins, il a été possible ainsi de s'affranchir des règles grammaticales et orthographiques; Le but recherché a été d'obtenir une forme courte, simple et facile d'utilisation à l'écrit comme à l'oral, en possédant malgré tout une esthétique et une sonorité plaisantes.

MOT DU MAIRE

« Voilà maintenant 4 mois que nous sommes pleinement investis pour le fonctionnement de notre nouvelle commune de Belsentes.

Je remercie tous ceux, conseillers et habitants, qui participent aux différentes actions mises en place et particulièrement la toute nouvelle commission communication à l'origine de la création de ce nouveau bulletin municipal.

Belsentes désormais, c'est une nouvelle collectivité territoriale qui, administrativement, se substitue aux deux anciennes. Depuis le 4 janvier, date d'installation du nouveau conseil, composé désormais de 20 personnes, nous nous impliquons quotidiennement dans ce fonctionnement.

Au cours des 3 premières réunions de ce conseil municipal, avec près de 80 délibérations votées, nous avons pu asseoir la gestion administrative au travers de mutualisation de moyens matériels, humains, ou encore par de l'harmonisation de pratiques.

Tous les logiciels de secrétariat ont été mis en commun permettant d'organiser plus efficacement les tâches des deux secrétaires, Léna et Nicole.

Pour une meilleure sécurité et par un partage du matériel, les agents techniques, Fred et Hubert ont réalisé ensemble des chantiers de maçonnerie, voirie et d'aménagement de locaux.

Je souligne cette implication sans faille de l'ensemble du personnel qui a su s'adapter, dans la bonne entente, à cette nouvelle organisation du travail.

Autre exemple : la réunion avec l'ensemble des associations a permis d'élaborer un nouveau règlement d'utilisation des salles et un calendrier des animations sur Belsentes.

Désormais, après les votes des budgets nous entrons dans la phase des réalisations, l'ensemble du territoire de notre nouvelle commune est concerné.

Sur la commune historique des Nonières, des travaux sont en cours pour l'aménagement du siège de la nouvelle commune. Sont programmés des travaux de sécurisation autour de l'école prévus en fin d'année et début 2020, des travaux de voirie sur les chemins de la Boissonnat, Leyrol, la Foulière, des acquisitions de matériel informatique pour l'école et de mobilier pour la nouvelle mairie.

Sur la commune historique de St Julien Labrousse, sont programmés la fin des travaux d'accessibilité à la mairie, des travaux d'isolation des salles associatives, des poses de menuiseries isolantes dans un logement du presbytère, la reconstruction du mur de soutènement éboulé dans le village, des travaux de voirie sur les chemins de la Sagne, de Folambert et de Bastier. A tous ces travaux, et suite à la volonté de la communauté de communes de programmer dès 2020 les travaux d'assainissement, une étude d'aménagement et sécurisation dans la traversée du village va être engagée.

Tous ces projets ou études ont fait l'objet de demande de subventions auprès de nos différents partenaires. Les seuls projets qui ne sont plus subventionnés sont les travaux de voirie, et ils représentent près de 80 ooo€ de dépenses.

Ce programme d'investissement de 1,1 million d'euros peut se réaliser sans faire appel à l'emprunt et sans modification des taux d'imposition.

Mutualisation, harmonisation, meilleure capacité d'investissement, sont les avantages immédiats de la commune nouvelle, ce qui nous laisse présager une longue et belle vie à Belsentes avec de beaux projets avec vous et pour vous. »

Le Maire, Raymond FAYARD

Informations - Conseils municipaux 1er trimestre 2019

Établissement de la nouvelle commune :

ELECTION DU MAIRE

Monsieur FAYARD est élu Maire de BELSENTES par 19 Pour et 1 Blanc.

« Je tiens d'abord à vous remercier de la confiance que vous me donnez ce soir.

Nous nous engageons aujourd'hui dans une histoire commune. Une histoire que nous estimons nécessaire pour l'avenir de notre territoire. Certes tout est à écrire, je mesure, comme vous, la tâche et je connais les responsabilités associées que vous me confiez, mais nous écrirons ensemble cette première page du grand livre que nous ouvrons aujourd'hui et nous gardons précieusement les livres de nos deux communes, écrits par tant d'auteurs successifs, à qui il nous faut rendre hommage.

Ce passé avec ces livres qui se ferment, nous sera précieux, ils rentreront dans l'histoire et deviendront des références utiles, des bases pour le développement de nos villages dans la continuité.

Le travail jusqu'en 2020 sera un travail de mise en place, un travail majeur que nous devons toutefois mener en le conjuguant avec nos missions et actions en cours. Ce travail sera fait dans le respect de la charte que nous avons validée dans chacun de nos conseils.

En bonne démocratie, nous devrons parfois accepter une orientation qui n'est pas tout à fait la nôtre, se résoudre au choix majoritaire. En tout état de cause, le seul souci qui doit nous animer, c'est le développement de la commune et le bien-être de ses habitants. Nous sommes désormais les représentants de tous les citoyens de Belsentes et non pas de quelques-uns d'entre eux.

Dans les semaines qui arrivent, je vous propose d'analyser nos possibilités financières et de distinguer celles que l'on peut mobiliser pour réaliser les projets de cette fin de mandat.

Je vous remercie pour votre disponibilité dans la poursuite de cette aventure, pour réussir notre objectif devenu commun celui d'être les fondateurs de la réussite de notre toute nouvelle commune de BELSENTES et de ses habitants.

Je vous remercie »

Raymond FAYARD

ELECTION DES ADJOINTS DE LA COMMUNE-NOUVELLE

- Madame FOURET Magali est élue 1^{er} Adjoint de BELSENTES par 17 Pour et 3 Blancs.
- Monsieur BADUFLE Serge est élu 2^{ème} Adjoint de BELSENTES par 20 Pour.
- Messieurs CROS Christian et LADREYT André sont confirmés dans leurs postes de 1^{er} et 2^{ème} Adjoints de la commune déléguée de St Julien Labrousse

DELEGUES DES STRUCTURES INTERCOMMUNALES ET SYNDICALES

Monsieur FAYARD fait état des membres délégués en exercice dans les différentes commissions de la Communauté de Communes ainsi que dans les divers syndicats. Il invite ainsi chacun à se positionner sur le souhait ou non de conserver ses engagements. Chacun souhaite conserver sa fonction.

RECENSEMENT 2019

Il était prévu en 2019 un recensement sur Les Nonières et en 2020 sur Saint Julien Labrousse.

Afin de permettre une harmonisation qui paraît logique à l'ensemble du conseil sur BELSENTES, le conseil délibère à l'unanimité pour demander l'annulation du recensement sur Les Nonières en 2019 et de ne faire qu'un seul recensement sur l'intégralité du territoire de BELSENTES en 2020.

PERSONNEL MUNICIPAL

Monsieur le Maire rappelle les différences de gestion du personnel entre les deux communes historiques. Afin d'harmoniser les pratiques, le Conseil décide ainsi d'étendre le régime indemnitaire à l'ensemble du personnel ainsi que de généraliser le forfait de 15 chèques déjeuners par mois pour un temps plein à l'ensemble des agents.

CONTRATS D'ASSURANCE

Cinq assureurs ont répondu à l'appel d'offre, le choix s'est fait en fonction du tarif et des garanties. La MAIF a été retenue. Ceci permet une économie de près de 3000€ au global sur les deux villages réunis.

Informations - Conseils municipaux 1er trimestre 2019

ADHÉSION AU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'EQUIPEMENT DE L'ARDECHE (SDEA)

Le Syndicat Départemental d'Equipement de l'Ardèche (S.D.E.A.) étudie des projets de sa propre initiative ou à la demande des collectivités publiques ou de tiers. Il entreprend leur réalisation en qualité de maître d'ouvrage, de mandataire ou de prestataire de services. C'est un soutien technique important pour les communes. Le conseil municipal décide d'y adhérer.

Demande de subventions - Travaux en cours

DEMANDES DE SUBVENTIONS - PROJET 2019

Compte tenu que les demandes de subventions au département (Pass Territoire) doivent se faire avant le 15 janvier 2019, le conseil décide de déposer les dossiers pour les projets suivants :

- Travaux d'isolation pour un logement sur St Julien Labrousse (devis de 5 812 €) et pour les plafonds des salles à l'étage de la salle des fêtes (devis de 32 082 €).
- Sécurisation aux abords de l'école des Nonières sur la voie départementale (estimation 150 000€).

Pour les subventions de l'Etat (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux), dossiers à déposer avant le 15 février ce sont les dossiers :

- Parking sur St Julien Labrousse (estimation à 200 000€ HT)
- Aménagement des 70 m2 de la nouvelle mairie de Les Nonières (estimation de 60 000 € HT) pour individualiser les archives de BELSENTES réunissant les archives des 2 communes historiques, ainsi que salle de réunion et bureaux.

ADHESION COMPETENCE MAITRISE ENERGIE

Le conseil décide de l'adhésion de la commune de Belsentes à la compétence maitrise de l'énergie du Syndicat Départemental des Energies. Monsieur le Maire rappelle que l'adhésion permet pour les travaux d'économie d'énergie d'obtenir des aides au titre des certificats économies d'énergie. Il rappelle également qu'au vu du coût de la cotisation (0,40€/habitants/an) la cotisation peut être très rapidement amortie, dès cette année 3 dossiers vont être déposés : travaux d'isolation sur un logement du presbytère, travaux d'isolation en plafond à l'étage de la salle des fêtes, extension des locaux du siège de la commune nouvelle.

... RECONSTRUCTION MUR – RUE DU SERRE D'HIVER

Une demande de subvention au département au titre du fond de solidarité pour la reconstruction du mur éboulé et reprise de la chaussée est proposée. Les travaux sont estimés à 9 961 € HT,

Monsieur le Maire propose le dépôt d'une demande de subvention à cet effet.

... RENCONTRE ENCHANTEES

Une subvention de 100 € est accordée pour les rencontres enchantées mises en place déjà depuis plusieurs années. Il s'agit de rencontres musicales encadrés dans le cadre scolaire entre les élèves de 5°, 6°, CM 2 et CM 1 des Ecoles des Nonières, de Mariac, du Cheylard, de St Michel d'Aurance, d'Arcens et de St Martin de Valamas...

ETUDE AMENAGEMENT DU VILLAGE ET DEMANDE D'INSCRIPTION AU PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF - ST JULIEN LABROUSSE

Monsieur le Maire propose au conseil municipal la réalisation de l'aménagement du village de Saint Julien Labrousse sur la RD 241. Cet aménagement aurait pour but de sécuriser la circulation piétonne et automobile, de rationaliser les stationnements et d'améliorer l'esthétique de cette traversée de village. Cet aménagement pourrait se réaliser conjointement avec la Communauté de Communes (CC) dans le cadre de la réalisation de l'assainissement collectif.

Le montant de l'étude à la charge de la commune pour l'aménagement est estimé à 13 350 € HT comprenant les frais de maitrise d'œuvre et les frais de géomètre.

Le conseil décide, à l'unanimité, de valider le projet d'étude, de solliciter la CC Val'Eyrieux pour l'inscription du programme d'assainissement collectif du village, et de demander à la CC Val'Eyrieux l'attribution d'un fonds de concours sur l'étude de l'aménagement.

Informations - Conseils municipaux 1er trimestre 2019

AVENANTS – MARCHE DE TRAVAUX – NOUVELLE MAIRIE

Le marché de travaux concernant la réhabilitation d'un bâtiment pour installer le siège de la nouvelle mairie des Nonières a été notifié le 9 novembre 2018.

Au 1^{er} janvier 2019, la commune des Nonières a été regroupée avec la commune de Saint Julien Labrousse pour créer la commune nouvelle de Belsentes.

Afin d'installer le siège de la commune nouvelle dans les locaux en cours d'aménagement, il est nécessaire de redimensionner le siège administratif par l'aménagement de locaux supplémentaires comme des locaux à archives, bureaux...

Ces travaux, imprévisibles au moment de la signature du marché, entraînent une modification en plus-value de certains lots.

Ces travaux, situés dans l'enceinte même du bâtiment et très liés à l'aménagement actuel, rendent impossible le changement du titulaire pour des raisons essentiellement techniques et financières. De plus, cela représenterait un inconvénient majeur pour la réalisation des travaux.

Le conseil décide la validation des différents avenants pour un montant global estimé de 60 160.25€ H.T.

Vie sociale

SUITE DE LA REUNION AVEC LES ASSOCIATIONS

Après la rencontre du 25 janvier 2019 de Monsieur le Maire et des élus avec l'ensemble des représentants des associations de la commune de Belsentes, il en ressortait un souhait de gratuité pour l'utilisation des salles.

Monsieur le Maire propose cette gratuité pour l'ensemble des salles de la Commune de Belsentes (la gratuité étant déjà instaurée aux Nonières).

Il met en avant que la recette obtenue par les locations aux associations entre 600 et 700 € par an est sensiblement équivalente aux subventions qui leurs sont versées. Il rappelle également que vu les disparités d'attribution des subventions par les communes, un rééquilibrage doit être opéré entre les subventions versées aux associations locales au détriment des associations extérieures. Une étude budgétaire sera proposée ultérieurement à la validation du conseil.

Il rappelle également que le tissu associatif est le noyau de vie de chaque village, il constitue un lien indéfectible entre génération et habitants.

Après débat et échanges, le Conseil Municipal par 13 voix « pour » et 7 voix « contre », décide :

- De mettre gratuitement à disposition des associations communales les salles communales dans le cadre de leurs animations. Le programme des animations sera soumis à validation du conseil municipal au cours du 1^{er} trimestre de l'année en cours.
- De poursuivre les tarifs de location pour les autres usages comme ils étaient définis par le passé.
- De reprendre par arrêté les tarifications et de réécrire le règlement intérieur des salles.

COMMISSION « VIE SOCIALE »

Le conseil décide de la création d'une commission « Vie sociale ». Cette commission aura pour objectif d'échanger et d'établir les nouvelles directions à adopter pour la nouvelle commune

(festivités de fin d'année, pass loisir ...).

Après quelques échanges, quatre membres ont été désignés :

Mme Magali FOURET (responsable de la commission), Mme Monique BOUIX, Mme Sylvia CHABAL, Mme Françoise BLACHE.



Informations - Conseils municipaux 1er trimestre 2019

Finances:

COMPTE ADMINISTRATIFS ET DE GESTION – AFFECTATION DES RÉSULTATS

Les Comptes administratifs et de gestions ainsi que l'affectation des résultats 2018 sont approuvés à l'unanimité Pour la Commune des Nonières :

- la section de fonctionnement fait ressortir un excédent de 379 579,50 €
- la section d'investissement présente un déficit de 46 458,10 €
- la consolidation des deux sections est excédentaire de 333 121,40 €. 310 919,16 € seront affectés aux besoins de financement et un excédent sera reporté sur le budget 2019 de 22 202,34 €

Pour la Commune de St Julien Labrousse :

- la section de fonctionnement fait ressortir un excédent de 182 967,25 €
- la section d'investissement présente un déficit de 17 000,53 €
- la consolidation des deux sections est excédentaire de 165 966,72 €. 106 907,82 € seront affectés aux besoins de financement avec un excédent reporté sur le budget 2019 de 59 058,90 €.

Pour les budgets annexes :

- Budget annexe Eco Hameau: pas d'écriture en 2018, le résultat cumulé de 1 697,34 € en excédent d'investissement sera reporté en 2019
- Budget annexe énergie : l'excédent de fonctionnement de 2 629,01 sera reporté en 2019.
- Budget annexe Lotissement : pas d'écriture en 2018, le résultat cumulé de 8 652,55 € en déficit d'investissement sera reporté en 2019

BUDGET PRINCIPAL 2019

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel, les charges de gestion courante, les intérêts des emprunts à payer, les subventions aux différents organismes.



Ces dépenses de fonctionnement 2019 représentent 429 396 €.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'État, aux recettes des locations, et à diverses subventions et à l'excédent de fonctionnement reporté.

Les recettes de fonctionnement 2019 représentent 611 506 €.

Au final l'écart entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement constitue l'autofinancement, soit la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement.

Le montant pour 2019 s'élève à la somme de 182 110 €.

La section d'investissement est constituée de différentes opérations :

- Les principaux projets de l'année 2019 sont les suivants : Les subventions d'investissement prévues ou sollicitées :
 - Programme Voirie pour 156 500 €
 - Travaux sur bâtiments 135 600 €
 - Programme matériel mobilier pour 48 700 €
 - Travaux de sécurisation pour 180 000 €
 - Bâtiment nouvelle mairie pour 479 700 €
 - Etude aménagement village 16 000 €

- De l'Etat 106 700 €
- De la Région 140 200 €
- Du département 88 630 €
- Du SDE 36 500 €
- De la Communauté de Communes 6 675 €.

Il est à noter que l'ensemble des projets prévus au budget peut être réalisé sans avoir recours à des emprunts ce qui est important au vu des montants budgétisés.

Informations - Conseils municipaux 1er trimestre 2019

BUDGETS ANNEXES 2019

Eco hameau :

Un budget d'investissement correspondant à 1 697.34 € soit le montant de l'excédent reporté. En 2020, la question du devenir de ce projet sera à aborder.

Lotissement :

o <u>Section de fonctionnement</u> 23 073.71 € correspondant aux variations de stock.

Section d'investissement 67 221.13 € prenant en compte le déficit reporté, les variations de stock et des régularisations d'écritures comptables.

Un seul terrain reste à la vente afin de solder le budget.

Énergie:

- Section de fonctionnement :
 - En recettes 5 274.94 € correspondant à l'excédent reporté de 2 874.94 € et à de la vente d'énergie pour 2 400 €.
 - En dépenses 220 € de frais de maintenance, 4 132.94 € de dépenses d'électricité et 842 € d'amortissement de l'investissement. Il est à noter que cet amortissement est prévu sur 25 ans.
- Section d'investissement :

Les recettes d'amortissement sont compensées par une immobilisation du même montant soit 842 €, auquel se rajoute l'excédent reporté de 842€ soit un total de 1 684€.

Il faudra réfléchir dans les prochaines années sur le choix et les modalités de réinvestissement de ces excédents.

TAUX D'IMPOSITION

Le conseil décide de ne pas modifier les taux d'imposition en 2019.

	Les Nonières	Saint Julien Labrousse
Taxe d'habitation	11.93 %	8.08 %
Taxe sur le foncier bâti	20.69 %	19.38 %
Taxe sur le foncier non bâti	96.18 %	95.88 %

APPROBATION ET DURÉE DE LISSAGE DES TAUX D'IMPOSITION MOYENS PONDÉRÉS

Suite à la fusion des communes de Saint Julien Labrousse et des Nonières, il convient de se prononcer sur les taux d'imposition moyens pondérés.

Les taux moyens pondérés représentent une moyenne pondérée effectuée à partir des produits des taux appliqués par chacune des communes historiques. Le lissage des taux moyens pondérés se fera sur 2 années à partir du 1er janvier 2020. Les taux d'imposition seront ainsi harmonisés à l'échéance de 2021.

Après délibérations, le Conseil approuve à l'unanimité les taux moyens pondérés suivants :

Taxe d'habitation : 9,67 %.Taxe foncière : 20,04 %.

o Taxe foncière sur le non bâti : 95,96%.



Informations - Conseils municipaux 1er trimestre 2019

GESTION DES SALLES COMMUNALES – MISE A JOUR DES TARIFS

Salle du Moulinage – Saint Julien Labrousse

LOCATION	FORFAIT UNIQUE	200,00€	Tarif été (15/05 au 15/09)
	ACCOCIATION DEL CENTOICES	250,00 €	Tarif hiver (15/09 au 15/05)
CAUTION	ASSOCIATION BELSENTOISES Salle	Gratuit 500,00 €	

Le forfait vaisselle pour 120 personnes reste d'actualité pour un montant de 30 euros supplémentaire.

La salle polyvalente des Nonières et

les salles de réunion situé à l'étage de la salle des fêtes de de Saint Julien Labrousse :

PARTICULIERS DE LA COMMUNE		25,00 € 50,00 € 80,00 €	La ½ journée La journée Le week-end
ASSOCIATIONS COMMUNALES		GRATUIT	
ASSOCIATIONS EXTERIEURES		25,00 € 50,00 €	La ½ journée Le week-end
PARTICULIERS EXTÉRIEURS – ORGANISMES / ENTREPRISES COMMERCIALES DE LA COMMUNE		80,00 € 100,00 €	La journée Le week-end
CAUTION	Salle	500,00€	

La commune offre également la possibilité de louer des tables et des bancs pour un montant de 3 euros par lot d'1 table et 2 bancs.

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser aux secrétariats.

Pour plus de détails, l'ensemble des comptes rendus des différents conseils municipaux sont disponibles sur le site internet de la commune.



A vous la parole!

Dans nos prochains bulletins, nous mettrons à votre disposition un espace d'expression réservé aux habitants de la commune.

Vous avez une question, souhaitez proposer un sujet d'article,

vous faire connaitre, alors à vous la parole.

N'hésitez pas à contacter les secrétariats!

Manifestations - Associations

1er mai : de l'effervescence à Belsentes

Et une omelette haricots pour Johan!

Où trouve-ton les glaces pour le dessert ? Et le café ?

Les nombreux bénévoles, aidés par les correspondants

de «Nature et Loisirs» de Saint Basile, ont servi et desservi les repas après la 6, la 10, la 13, la 17, la 21 ...

Comprenez le nombre de kilomètres sur les chemins de Belsentes, magnifiques, ma foi assez pentus, ce 1er mai 2019. Le soleil était au rendez-vous, une fois passé le frisquet du petit matin.

Chaque année en effet, les habitants de Belsentes - Saint Julien Labrousse et les Nonières fusionnées -, reçoivent les randonneurs, certains assidus venant de Montélimar et de toute la vallée du Rhône. Cette année, près d'un millier de marcheurs se sont inscrits le matin, prêts à admirer nos si belles sentes, quel que soit l'effort pédestre, d'autant plus que l'accueil et la restauration seraient à coup sûr au bout du chemin.

La nuit précédente, les chanteurs de mai ont chanté sous les fenêtres. 3400 œufs ont été cassés. Pas moins.

Parkings débordants, liens sociaux évidents. On se retrouve, on s'embrasse. « Tu n'as pas changé!», « Comment vont les enfants?»,

« A l'année prochaine ».







Eh bien oui : à l'année prochaine à Belsentes !



Marché de pâques

Dimanche 14 Avril s'est déroulé à la salle des Fêtes de St Julien Labrousse le premier Marché de Pâques.

C'est sous un soleil magnifique que l'Atelier Créatif de St Ju a reçu exposants et visiteurs.

Le matin à l'extérieur nous avons pu échanger graines et plants ; une expérience très enrichissante.

L'après-midi quel bonheur de voir déambuler les plus jeunes avec leur panier sur la chanson « A nos souvenirs », à l'intérieur de la salle. Ensuite les enfants (une quarantaine) se sont élancés à l'extérieur pour la chasse aux œufs. Il y en avait plus de mille à retrouver...

Les œufs en chocolat ont été ensuite partagés entre tous, une coupe a récompensé celui qui en a avait le plus dans son panier ainsi que la plus jeune des participants (2 ans 1/2) ; enfin tous ont reçu un livre.

Tout au long de la journée les visiteurs sont venus aux contact des producteurs et créateurs locaux. On a pu découvrir des produits à base de châtaignes bien sûr mais aussi des

picodons, tisanes, miel, confiture de fruits mais aussi de légumes, spécialités à base de foin, gâteaux, paniers, bijoux, articles bois céramiques et cuirs, jus de fruits, vin mais aussi des poules, canards et autres...

Ce fût une bien belle journée avec beaucoup d'échanges et de convivialité.

Une journée qui demande à être renouvelée.

A l'année prochaine...

Merci à tous.

PAGE DETENTE

« Belsentes »

Labroussoises et Labroussois, Noniéroises et Noniérois, nous fûmes...

Sur nos belles sentes :

Des cros, des sagnes, des vialles, des pontets,
Des boscs, boissonnes, serres, et adrets,
Des ubacs, combes, charrettes, ou crouzets,
Des granges, costes, collanges, ou blaches
Des prévenchères, rochettes ou jallates.



Sur nos belles sentes, d'Ardechou, Monts et vaux en Pays Marveillous, Biques, brebis exposent leurs petits. Les terres promettent tous leurs fruits.

Nous y chantons le mai, avril fini.
Les œufs collectés accueillons, fébriles,
Mille mangeurs d'omelette, volubiles
Qui s'émerveillent sur les sentes,
Puis mangent la collation succulente
Après les suées sur les pentes.

Sur leur parcours, nos relais accueillants Offrent pommes et gâteaux gourmands, Boissons et réconfort... Calant Leur estomac creusé avec le temps.

> Tous les ans, c'est en chansons Que, Labroussois et Noniérois, Et les communes aux environs Participons au Téléthon. On collecte, on festoie. En joie d'aider on se noie.



Saint Julien Labrousse et Les Nonières, Réunissent, et ça ne date pas d'hier, Les clubs des jeunes et des anciens, Balades, yoga, gymnastique, Matchs, bals, évènements comiques, Créations, manuelles et de l'esprit.

Ensemble au bar nous nous retrouvons,
Buvant un coup nous discutons,
Liens et nouvelles partageons.
Ensemble, ensemble. Et pour finir....
Nos destins se devaient de s'unir,
Définitivement.

Dire qu'il n'y a pas de nostalgie Serait faux. Dire que tout a été applaudi Serait faux.

Mais dire qu'aujourd'hui l'on construit, C'est vrai. Dire que les liens ont grandi, C'est vrai.



L'histoire de Belsentes est à écrire. Toute initiative à applaudir.

Belle Santé aux Belsentais!

Monique Roznowski

PAGE DETENTE



Maurice Merme

Informations pratiques - Programme des manifestations à venir



30 mai 2019	14h	Concours de pétanque	ACCA Les Nonières	Le village - Les Nonières
22 juin 2019	8h	Passage de l'Ardéchoise		Le village -Les Nonières
22 juin 2019	14h	Concours de pétanque en doublettes licenciés	Pétanque Nonièroise	Le village - Les Nonières
22 juin 2019	19h30	Fête de la musique	L'Art des Chemins	Le village - Les Nonières
28 juin 2019	18h	Spectacle de fin d'année et repas	Associations des Parents d'Elèves ABC	Le village - Les Nonières
29 juin 2019	10h	Rencontre bibliothèque pour jury Prix des Prix Val'Eyrieux	Bibliothèque	Salle polyvalente des Nonières
13 juillet 2019	12h	Repas villageois en plein air sur réservation	Amis des Nonières	Le village - Les Nonières
14 juillet 2019	22h30	Feu d'artifice - Plan d'eau des Collanges	CC Val'Eyrieux	Plan d'eau les Collanges - Les Nonières
16 juillet 2019	19h	Bal itinérant	CC Val'Eyrieux	Le village - Les Nonières
17 juillet 2019	17h	Rando "Sur les Sentes"	L'Art des Chemins	Le village - Les Nonières
27 juillet 2019	8h	Fête du village (vide-grenier, pétanque, repas, soirée dansante)	Amis des Nonières	Le village - Les Nonières
7 août 2019	15h	Rando "Sur les Sentes"	N'œuf de cœur et le Code Bar	Le village - Saint Julien Labrousse
17 août 2019	9h	Intervillage	Club des Jeunes	Stade de foot - Saint Julien Labrousse
21 août 2019	17h	Rando "Sur les Sentes"	L'Art des Chemins	Le village - Les Nonières

Horaires d'ouverture au public				
	Matin	Après midi	Permanence	
Lundi	9h à 12h	Fermé	Saint Julien Labrousse	
Mardi	Fermé	14h à 16h	Saint Julien Labrousse	
Mercredi	Fermé	14h à 17h30	Les Nonières	
Jeudi	9h à 12h	Fermé	Saint Julien Labrousse	
Vendredi	9h à 12h	Fermé	Les Nonières	

Contact

Les Nonières	Saint Julien Labrousse	
Téléphone : 04.75.29.06.92	Téléphone : 04.75.29.06.48	
mairie@belsentes.fr www.belsentes.fr @Belsentes		
Pour rencontrer Monsieur le Maire : Merci de prendre rendez-vous.		

Rédaction: Les membres de la Commission « Communication – Bulletin Municipal », Les associations, Le secrétariat.